

ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHB.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 30€

+

Frais annexes (si formule journée) :
15 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

CTF Coordonnateur

Olivier WEBER

☎ 06 81 00 31 94

olivier.weber@centre-handball.com

Il est en charge de l'accompagnement des arbitres débutants (du JAJ au JA) dans leur mission d'arbitrage lors des compétitions. Référent intégré dans une équipe de formation du club, il participe à la valorisation de l'arbitrage par sa capacité à conseiller, soutenir et encourager l'arbitre débutant dans sa pratique

PUBLIC VISÉ

Toute personne (bénévoles, entraîneurs, dirigeants, ...) souhaitant s'impliquer dans un projet fédérisant autour de l'arbitrage dans son club.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Fidéliser l'arbitre débutant en le motivant et le conseillant,
- > Soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et étant garant des valeurs du Handball,
- > Situer son action dans le cadre de l'école d'arbitrage de son club.

CONTENUS DE FORMATION

- > Les principes de base de l'animation pédagogique,
- > Les ressources formatives en lien avec les publics arbitres,
- > Les règles du jeu et les organisations des compétitions en fonction des niveaux,
- > Les différents outils fédéraux en lien avec l'arbitrage,

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Deux modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'animation pédagogique sur le terrain,
- > Du tutorat, pour l'implication dans l'Ecole d'Arbitrage de son club.

ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution de la qualification « Accompagnateur Ecole d'Arbitrage » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, attesté de sa participation effective à l'Ecole d'Arbitrage de son club et justifié de 5 accompagnements d'arbitres débutants.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

+

Une à plusieurs sessions sur la région constituée(s)
de 2 modules de 4H, en fonction des inscriptions (possibilité de formation en soirée / matinée ou journée complète).

Finalisation de l'ensemble de la formation sur 1 saison sportive maximum.